



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'enseignement hybride

1. Point conceptuel

L'enseignement hybride se caractérise par « une combinaison ouverte d'activités d'apprentissage offertes **en présence**, en temps réel **et à distance**, **en mode synchrone ou asynchrone** » (APOP, 2012). Sa mise en œuvre nécessite de s'interroger sur les spécificités de chacun d'eux afin de choisir les modalités les plus adaptées aux objectifs d'apprentissage visés, d'organiser et de planifier le travail de chacun en prenant en compte les contraintes de chaque modalité. La plateforme Edubase, mise en œuvre par la DNE, recense les scénarios pédagogiques numériques valorisés par les académies, en lien avec les programmes (<https://edubase.eduscol.education.fr/>).

Les fondamentaux de l'enseignement hybride

Capsule vidéo réalisée par Céline Brindeau, IEN ET-EG de l'académie de Limoges, qui présente les fondamentaux de l'enseignement hybride : <https://vimeo.com/416686536>

2. Ce qui change avec l'enseignement hybride

La crise sanitaire liée au COVID 19 puis le déconfinement progressif ont imposé des modes d'enseignement qui interrogent les rythmes, les lieux, réels ou virtuels, et les temps d'apprentissage. Ils obligent à une plus grande complémentarité des acteurs, notamment **l'intégration des parents**. Le président du Conseil scientifique de l'Éducation nationale, Stanislas Dehaene, fait le constat suivant : "L'avantage du confinement est qu'il a effacé la barrière entre les familles et l'école. On a créé du lien et les familles ont vu ce qu'était enseigner, quel rôle elles pouvaient jouer. Notre idée serait que les enseignants et les familles partagent les mêmes outils."

Néanmoins, il existe de fortes disparités entre les familles. Toutes ne sont pas armées pour accompagner leurs enfants (barrière de la langue, niveau d'étude, vécu scolaire...). Mettre en place un enseignement hybride nécessite de s'interroger sur l'accueil des élèves victimes de la **fracture numérique, sociale ou d'équipement**, et de concevoir des dispositifs qui s'adaptent aux problématiques spécifiques des élèves. Le retour progressif en classe montre que nombreux sont les élèves issus de familles défavorisées qui n'ont pas repris le chemin de l'école, avec un risque très grand d'aggraver les taux de décrochage scolaire.

Cette crise constitue par ailleurs une opportunité pour interroger la classe en tant qu'espace physique et conforter l'enseignant dans son rôle de chef d'orchestre. Elle questionne ce qu'est apprendre et enseigner au XXIème siècle. **La désynchronisation est au cœur de cette transformation.**

Il s'agit :

- pour le chef d'établissement, d'organiser différemment les espaces-temps, les outils, les modalités de communication, les instances, les groupes classes... ;
- pour l'enseignant, de penser d'autres scénarisations de son enseignement, d'adopter de nouvelles postures (en particulier d'accompagnateur et tuteur) et de nouvelles modalités d'évaluation ;
- pour l'élève, de réorganiser ses temps d'apprentissages et son rapport à l'autre ;

- pour l'institution, d'accompagner ces évolutions en fournissant les ressources et dispositifs de formations pertinents, ainsi que les équipements et infrastructures en lien avec les partenaires, dont les collectivités ;
- pour l'ensemble des acteurs, de mettre en place de nouvelles formes de travail, d'entraide, d'accompagnement à distance.

Dans le même temps, ces évolutions nécessitent d'explicitier aux élèves et à leurs familles ce que c'est qu'apprendre et travailler en dehors des contraintes quotidiennes de la scolarisation.

3. Les avantages de l'enseignement hybride

Les principaux avantages de l'enseignement hybride sont :

- la possibilité de s'affranchir des contraintes de temps et de lieux,
- la diversification des supports qui permet de prendre en compte tous les types d'élèves et d'individualiser les contenus et les activités,
- l'implication des élèves souvent plus actifs du fait des activités proposées à distance,
- une amélioration de l'ancrage mémoriel grâce à la diversité des activités proposées,
- un renouvellement de l'évaluation (droit à l'erreur).

4. Points de vigilance

- Pour les élèves

Mettre en place un enseignement hybride nécessite de faciliter l'accès aux outils numériques afin d'éviter la **fracture numérique**. Dans le premier degré, il est préférable de privilégier l'équipement des familles, l'élève ayant encore une autonomie limitée et besoin d'être accompagné dans ses usages du numérique afin d'acquérir les compétences nécessaires pour un usage éclairé et responsable.

En collège et en lycée, le **choix de l'équipement** doit prendre en compte, en fonction de l'âge, le poids, la solidité, les fonctionnalités selon les activités souhaitées. Il est indispensable d'intégrer dans les choix la question de la connectivité mais aussi les accessoires indispensables (micro casque pour permettre de travailler les compétences orales, clavier pour accroître les possibilités d'usages d'une tablette, configuration pour les logiciels professionnels...).

Une réflexion doit être menée sur la **circulation éventuelle** de l'équipement entre le domicile et la classe. Il convient alors de veiller à son intégration dans l'environnement numérique de l'établissement (compatibilité, sécurité, filtrage...). Par ailleurs, en dépit du faible succès de l'AAP BYOD, une réflexion concernant cet équipement individuel est à envisager de nouveau tout comme la place des téléphones portables dans les pratiques de classe en présentiel et à distance.

La diversité des équipements nécessite de veiller à l'**interopérabilité** de ces équipements avec les systèmes d'accès au réseau internet et aux ressources. Des configurations minimales doivent être indiquées aux familles. Théoriquement, l'appropriation des équipements est simplifiée par le fait qu'il s'agit des équipements personnels des élèves mais l'assistance peut être plus complexe en cas de difficultés, l'enseignant ne maîtrisant pas nécessairement tous les environnements. Par ailleurs, une réflexion doit être menée au sein de l'équipe pédagogique afin que les outils utilisés par les enseignants, en particulier dans le second degré, soient identiques pour faciliter leur appropriation par les élèves et les familles.

Le degré d'**autonomie** des élèves selon leur âge est déterminant quant aux choix des outils et des modalités de travail (présence/distance ; synchrones/asynchrones). Les élèves du premier degré ont besoin d'un accompagnement plus important. Il convient également de veiller à l'accessibilité des équipements et des ressources afin de permettre à tous les élèves de pouvoir suivre leur scolarité à distance. Une attention particulière doit être portée aux élèves des lycées professionnels qui utilisent de nombreux logiciels exigeants en termes de capacités du matériel, ce qui augmente le coût pour les élèves.

L'introduction d'un enseignement hybride questionne l'une des missions essentielles de l'école, à savoir l'apprentissage du **vivre ensemble**. Il est indispensable que la partie qui se déroule en

présentiel favorise les interactions et que le dispositif global contribue à développer la coopération et la co-construction. Les compétences orales doivent également être prises en compte. Il convient de **soutenir fortement l'engagement** et la motivation des élèves, les risques de décrochage étant encore plus importants dans le cas d'un enseignement à distance.

➤ Pour le chef d'établissement, le directeur et l'IEN

Pour accompagner la mise en œuvre d'un enseignement hybride, il est nécessaire de se poser des questions **de manière systémique**, avec des réponses qui pourront varier selon les contextes locaux :

- Caractéristiques du public pour identifier sa **maturité numérique** et les risques de fracture ;
- **Organisation des enseignements** au regard des contraintes et des enjeux de poursuites des apprentissages :
 - Comment articuler le temps en EPLE et le temps de travail à la maison ? Selon quel emploi du temps ?
 - Quels enseignements doivent être favorisés en EPLE ? A domicile ?
 - La constitution des groupes d'élèves ;
 - Rôle des enseignants en présentiel, à distance ?
 - Modalités d'évaluation ;
 - Coordination globale, rôle et fonctionnalités du cahier de textes.
 -
- **Rédaction d'un projet d'établissement intégrant les modalités de concertation et de travail des enseignants** (à distance, en présentiel) ainsi que l'implication de la Vie scolaire et du professeur documentaliste ;
- **Environnement numérique** en lien avec les collectivités, la DANE et la DSI, prenant en compte les procédures d'assistance et de maintenance ; Choix de ressources et services en conformité avec le RGPD ; Modalités d'accompagnement (partage d'informations, mutualisation, personnes ressources, plan de formation, missions du référent numérique).

➤ Pour les enseignants

Mettre en place un enseignement à distance nécessite de disposer du matériel adéquat. Une réflexion doit être menée sur le financement de cet équipement par le ministère (aide, mise à disposition).

Il est indispensable également de **s'adapter au degré d'autonomie des élèves**, de penser la place de l'élève (auditeur ? Participant ? Pair ? Concepteur ?), de différencier les contenus et les activités, de mettre à disposition des contenus adaptés, de favoriser leur appropriation, de soutenir les apprentissages, de maintenir l'engagement, d'évaluer régulièrement l'impact des choix pédagogiques sur la qualité des apprentissages.

L'introduction de temps d'enseignement à distance nécessite que les enseignants repensent la scénarisation de leurs cours, explicitent davantage les attendus, rompent avec les habitudes prises. Cette évolution les fragilise mais favorise aussi la prise en compte de besoins exprimés depuis longtemps. Elle nécessite **un accompagnement fort et long à travers des modules de formation, mais surtout en proximité (en privilégiant les formations d'initiative locale)**. Le rôle des enseignants référents pour les usages numériques du 1^{er} et du 2nd degrés est essentiel pour accompagner cette transformation et nécessite qu'une réflexion soit menée sur leur statut et leur disponibilité afin de permettre cet accompagnement de pair à pair, prenant en compte l'environnement numérique local.

Les conditions de réussite :

- On peut se « reconnaître » à distance si l'on se « connaît » par ailleurs : une relation peut se poursuivre à distance si une forte proximité et une grande confiance ont été scellées en amont ;

- Construire simultanément les temps en présentiel et à distance afin de garantir une articulation pertinente ;
- L'instauration de rituels (comme en présentiel) ;
- Soutenir les élèves (tutorat) pendant les cours à distance et veiller à la clarté des consignes, en particulier pour le 1^{er} degré afin de permettre aux parents d'accompagner leur enfant ;
- La nécessité de prendre en compte la capacité "d'apprenance" et l'autonomie des élèves dans un tel contexte ;
- Accompagner les élèves sur les plans non seulement cognitif mais aussi socio affectif, motivationnel et métacognitif ;
- La prise en compte des nouveaux apprentissages non formels ou expérientiels.